

Haury en guerre contre les escaliers roulants

GRAND CONSEIL

L'annonce du projet de tapis roulant entre la gare CFF et le Flon, à Lausanne, fait bondir le médecin député écolibéral. Il demande que la loi limite le recours aux «monte-flemmes» afin de favoriser l'exercice physique.

VIVIANE MENÉTREY

Après l'école et le cannabis, voilà que Jacques-André Haury s'en prend aux escaliers roulants. Le député écolibéral veut limiter l'installation de ces «monte-flemmes» aux cas exceptionnels. Mardi prochain, il demandera à ses collègues du Grand Conseil d'accepter d'étudier sa motion qui demande l'inscription d'une nouvelle disposition dans la Loi sur l'aménagement du territoire.

Pente redoutable

L'escalier «de trop», qui a déçidé le député à prendre le taureau par les cornes, est celui que la ville de Lausanne projette d'installer

entre la gare CFF et celle du Flon et la place Saint-François (24 heures du 17 juin). Une solution avancée pour pallier une probable saturation du nouveau métro M2 d'ici cinq à dix ans sur ce tronçon, explique le syndic Daniel Brélaz. Et qui éviterait aux piétons d'avoir à graver le redoutable Petit-Chêne.

Tapis ou escalier, le médecin député ne veut pas en entendre parler. Ses griefs contre ces remonte-pentes? «Ils empêchent l'activité physique, s'énerve le député. Les escaliers roulants sont en réalité destinés à des gens valides qui ne veulent pas monter une pente à pied. Si vraiment il s'agit de faciliter l'accès, il n'y a qu'à construire des rampes, c'est ce que font les CFF en général.» Quant aux personnes à mobilité réduite, «elles craignent plutôt ce genre d'installation et préfèrent l'ascenseur», assure-t-il.

Alors quoi? Faut-il supprimer tous les escaliers du canton? Non, mais admettre qu'il y a un paradoxe entre le développement d'installations qui ne favorisent pas le mouvement, et le discours des autorités et des milieux de la santé qui appellent à plus d'exercice physique, estime le député. «La ques-

tion de la prévention doit être abordée très en amont et j'aimerais que les gens fassent de l'exercice avant d'être obèses.»

Ce n'est pas Jacques Cornuz qui dira le contraire. Médecin-chef à la Polyclinique médicale universitaire, il planche sur les diverses façons de favoriser le mouvement en milieu urbain, notamment dans le cadre du projet «Métamorphose» de la capitale vaudoise. Pour lui, les innovations architecturales et urbanistiques doivent favoriser le mouvement. «Je ne connais pas le projet lausannois d'escaliers roulants, mais a priori, il va à l'inverse de ce que nous prônons. Il faut être sûr d'avoir bien pesé le pour et le contre avant d'envisager ce type d'installations.»

«Solution efficace»

«Notre raisonnement est parfaitement sensé, rétorque Daniel Brélaz. Avec la sous-capacité que connaîtra ce tronçon, il faut trouver une solution efficace. Ce projet ne fait que reprendre l'idée proposée dans les années huitante par les milieux qui ont fondé l'ATE.» Et l'exercice? «Moi aussi j'encourage le mouvement», conclut le syndic. ■



SANTÉ Jacques-André Haury s'inquiète. Pour le député écolibéral, le projet de liaison piétonnière électrique entre la gare et le Flon va à l'encontre du bon sens. LAUSANNE, LE 26 JUIN 2008